

Maladie hémorragique virale du lapin

Mai 2021

Programme de santé des animaux

Maladie hémorragique virale du lapin (MHL)

On a confirmé les premiers cas de maladie hémorragique virale du lapin dans le sud de l'Alberta en avril 2021. Cette maladie se propage rapidement entre lapins et cause de sérieux problèmes de santé comme l'apathie, la respiration rapide, la dépression, le manque de coordination et la mort subite. La MHL peut aussi se répandre aux populations de lapins et de lièvres sauvages. Ce virus pourrait avoir des effets dévastateurs sur la faune du Yukon s'il est introduit dans la nature. **Cette maladie ne pose aucun risque pour la santé des humains ou des autres animaux domestiques, y compris les animaux de compagnie et le bétail.**

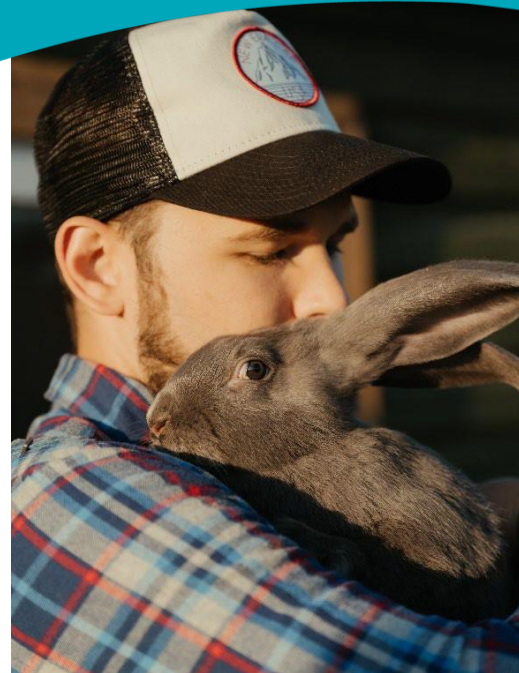
La MHL au Canada

La MHL a été diagnostiquée chez des lapins domestiques en Amérique du Nord et est de plus en plus signalée parmi les populations de lapins sauvages. Ce virus persiste dans l'environnement, même dans des conditions de chaleur et de froid extrêmes. La maladie a d'abord été repérée dans l'ouest du Canada, en Colombie-Britannique, en 2018. En avril 2021, ce virus a tué cinq lapins domestiques dans le sud de l'Alberta.

Protection des lapins

La MHL se propage rapidement par contact direct et indirect dans les établissements d'élevage de lapins. Le virus peut demeurer sur les appareils et se retrouver sur le poil et dans les excréments et l'urine des lapins infectés. Les personnes ayant eu un contact avec les lapins peuvent propager le virus qui se trouve sur leurs mains, leurs vêtements et leurs chaussures. Le virus peut aussi se propager par le contact avec la chair des animaux abattus. Bien que des soins de soutien puissent aider, il n'existe aucun traitement particulier pour cette maladie. En outre, les lapins infectés qui survivent à la maladie peuvent excréter le virus pendant des semaines après leur rétablissement.

La **biosécurité** est votre meilleur outil pour protéger vos lapins contre ce virus et d'autres maladies transmissibles. Il est important d'élaborer et de tenir à jour un **protocole de biosécurité** pour contrôler ce à quoi vos lapins sont exposés – particulièrement les nouveaux animaux, appareils, véhicules et personnes. Vous devez avoir un protocole de nettoyage et de désinfection des appareils qui entrent dans votre établissement. Il est aussi recommandé de limiter le nombre de personnes qui accèdent à votre établissement d'élevage de lapins.



Renseignements

Section de la santé animale
Gouvernement du Yukon
867-667-5600 ou
1-800-661-0408, poste 5600

C.P. 2703 (V-7)
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

Vétérinaire responsable
du programme :
867-667-8663

Technicien en santé du
bétail : 867-333-9471

Courriel :
animalhealth@yukon.ca



Avant de vous procurer des lapins, il est important de vérifier l'état de santé des animaux de la source de laquelle vous les achetez. Si vous avez actuellement des animaux d'une grande valeur, vous voudrez peut-être attendre la fin de cette éclosion avant de vous en procurer de nouveaux. Si vous achetez des lapins, particulièrement de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, il faudra les séparer de votre lapinière actuelle et les mettre en quarantaine pour une période minimale de deux à trois semaines. Occupez-vous de votre cheptel en santé avant de veiller aux animaux en quarantaine et suivez les procédures de désinfection après avoir eu un contact avec eux.

La MLH est une maladie à notification immédiate au Canada et les cas confirmés sont signalés au gouvernement fédéral, qui pourrait mettre en place des mesures de contrôle de la maladie. Vous pouvez communiquer avec la Section de la santé animale ou votre vétérinaire pour obtenir de l'information sur la biosécurité ou télécharger notre [liste de vérification des mesures de biosécurité](#) ou notre [fiche d'information sur la biosécurité](#) sur Yukon.ca, ou visitez la page Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur la [maladie hémorragique du lapin](#).

Vaccination

Il existe un vaccin en Europe pour protéger les lapins contre cette maladie, mais il n'est pas homologué au Canada. Vous pouvez seulement vous le procurer avec une permission spéciale du gouvernement du Canada. Ce vaccin a été utilisé en Colombie-Britannique par le passé, mais il n'est pas facilement accessible.

Lapins malades

Si vos lapins montrent des signes de maladie, notamment si plusieurs de vos animaux présentent des symptômes de faiblesse, de dépression, de troubles neurologiques, s'ils gémissent ou s'ils expulsent des expectorations spumeuses et sanguinolentes du museau ou de la bouche ou s'il y a des morts soudaines dans votre lapinière, consultez votre vétérinaire immédiatement. De nombreux laboratoires au Canada peuvent dépister la MHL. Votre vétérinaire peut vous aider à prélever et à soumettre des échantillons si vos animaux sont malades. La Section de la santé animale travaille de près avec les vétérinaires du Yukon pour promouvoir et protéger la santé des animaux domestiques et sauvages dans le territoire.

Renseignements

Pour plus d'informations sur la maladie hémorragique virale du lapin, consultez la [fiche d'information](#) ou la [fiche de renseignements](#) publiées (en anglais) par la SPCA de la Colombie-Britannique, ou contactez votre vétérinaire.

Section de la santé animale

La Section est chargée des activités de surveillance et de diagnostic concernant la santé des animaux sauvages et domestiques. Les services de laboratoire de la Section et l'expertise en médecine vétérinaire de ses employés contribuent à protéger la santé publique et le bien-être animal.

La Section de la santé animale et le laboratoire se trouvent dans les locaux du ministère de l'Environnement, au 10 Burns Road, à Whitehorse.